



Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre



Rapport de l'atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine

Dakar, Sénégal

8-11 Mars 2011



Abrité par la Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la protection de l'Environnement marin (HASSMAR)



L'Initiative Mondiale

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbure

Une des caractéristiques innovante est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbure faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Project GI WACAF

C'est un programme de quatre ans conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA).



Mission

Renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre par la mise en place de partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Portée du GI WACAF

Le projet concerne 22 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Objectif

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la convention d'OPRC 90 :

- Objectif 1. Législation : Promouvoir la ratification des conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92
- Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles
- Objectif 3. Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte
- Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle
- Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays
- Objectif 6. Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West and Central Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

IMO/IPIECA. 2011. Rapport de l'atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine ; Dakar, Sénégal – 8-11 Mars 2011 ; 46 Pages.

Executive summary

Title of the Workshop: National Workshop on the development of local contingency plans and dispersants use policy to combat accidental oil pollution - Dakar, Senegal.

Hosted by: Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la protection de l'Environnement marin (HASSMAR), Republic of Senegal.

Venue and date: Conference room of Hotel Faidherbe, Dakar, Senegal: 8-11 Mars 2011.

Type of event: National.

Organised by: Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la protection de l'Environnement Marin (HASSMAR).

Supported by: The International Maritime Organisation (IMO), the International Petroleum Industry Conservation Association (IPIECA), Wetlands International and OPHIR.

Number of participants: 49 participants from government departments, NGO, oil industry and universities were registered for the Workshop. A List of Participants is found in Annex 2.

Summary of the Workshop:

The objectives of this workshop were to improve the preparedness level of Senegal with regards to dispersants use and for the development of local contingency plans. One of the specific objective was to begin the drafting of a National dispersants use policy by looking at all aspects related to dispersants use in Senegal especially criteria for use. The workshop consisted of a mix of technical presentations and group discussions to resolve specific issues. From these discussions, concrete recommendations were elaborated as a way forward toward an improve level of preparedness for the various stakeholders in Senegal. For the issue of local contingency plans, the participants have identified the need to raise the awareness of local communities and managers of protected areas toward their obligation of developing an oil pollution plan as stated in Senegal NOSCP (plan POLMAR). As for dispersant use policy, participants have recognised that dispersants are a valid response technique in Senegal, that an approve list of dispersants will be prepared based on testing carried out in other countries such as France, Australia, US, that zones where the application of dispersants is permitted will be identified based on water depth, distance to shore and sensitive resources and that HASSMAR is the authority responsible for giving the formal authorisation for the application of dispersants during an oil spill. Overall, this workshop has contributed significantly towards a better understanding of dispersants use and the need for local contingency plans. From the workshop evaluation, we can see that the workshop contributed significantly towards the improvement of the response capacity in Senegal while being appreciated by the participants.

Table des matières

Introduction	5
Objectif de l'événement.....	5
Programme.....	5
Lieu, dates, rôles et participants.....	6
Cérémonie d'ouverture.....	6
Résumé des présentations	7
Présentation des activités du Projet GI WACAF	7
Introduction sur les Objectifs de l'Atelier	7
Le Plan National de lutte contre les pollutions marines: plan POLMAR.....	7
Introduction aux déversements pétroliers	7
Impacts environnementaux et économiques des déversements de pétrole	8
Les Conventions Internationales en matière de lutte contre les pollutions accidentelles provenant de navires.....	8
Les exigences pour l'élaboration de plans de lutte locaux selon le Plan POLMAR national	8
Exemple d'un Plan de lutte local	8
Les stratégies d'intervention lors d'un déversement pétrolier.....	9
La politique d'utilisation des dispersants de la société OPHIR.....	9
Un survol des zones sensibles le long des côtes du Sénégal.....	9
Les dispersants, comment fonctionnent-ils ?.....	9
Politique nationale d'utilisation des dispersants.....	9
L'utilisation des dispersants au Sénégal	10
Exercice sur l'utilisation de dispersants	10
Résumé des groupes de discussion.....	10
Résumé de la cérémonie de clôture	11
Recommandations.....	13
Conclusion	14

Introduction

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF), en partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) a pour objectif de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbures. Pour atteindre ces objectifs, le projet GIWACAF organise régulièrement des ateliers techniques et des séminaires de renforcement de capacités et développe également, à cet effet, des guides techniques.

Dans le cadre de la protection de l'environnement marin, le Sénégal s'est doté, depuis 2009, d'un plan de lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures (Plan POLMAR) qui fait obligation aux structures concernées de disposer de plans locaux et de moyens de lutte adéquats pour la mise en œuvre desdits plans. L'opérationnalisation du plan POLMAR nécessite entre autres, la définition d'une politique nationale d'utilisation des dispersants. L'atelier tenu à Dakar du 8 au 11 Mars 2011 a permis de discuter ces enjeux et d'améliorer le niveau de préparation à la lutte au Sénégal. Les détails des travaux effectués et les conclusions obtenues lors de cet atelier sont expliqués dans les sections suivantes.

Objectif de l'événement

L'objectif général de cet atelier était de doter le Sénégal d'un projet de texte juridique sur l'utilisation des dispersants et d'un guide d'élaboration d'un plan local POLMAR. Plus particulièrement, les travaux de l'atelier visaient à :

- renforcer les capacités des parties prenantes au plan POLMAR en matière d'utilisation de dispersants et d'élaboration d'un plan local POLMAR;
- délimiter les zones d'utilisation des dispersants en tenant compte des résultats de l'atelier sur la cartographie ;
- définir les critères d'approbation des dispersants ;
- élaborer un projet de texte juridique sur l'utilisation des dispersants ;
- définir, conformément aux obligations du plan national POLMAR, le contenu du guide d'élaboration d'un plan local de lutte.

Programme

L'atelier s'est déroulé du 8 au 11 Mars 2011 à l'Hôtel Faidherbe de Dakar. Le programme, élaboré par le consultant de l'OMI et de l'IPIECA en consultation avec le point focal du Sénégal pour le projet GI WACAF, comprenait des présentations techniques visant l'acquisition de connaissances techniques et des discussions de groupe.

Le programme a été développé afin de permettre aux participants d'échanger entre eux sur les enjeux de l'atelier et de formuler des recommandations tenant compte des différents intervenants présents. Le programme intégrait également un exercice de table qui a permis aux participants de mettre en pratique les concepts théoriques vus lors des présentations. Le programme est disponible à l'Annexe 1.

Lieu, dates, rôles et participants

L'atelier a été organisé par la Haute Autorité chargée de la Coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté maritime et de la protection de l'Environnement marin (HASSMAR) du Sénégal avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA. Wetlands International (organisation non gouvernementale dédiée à la préservation de l'Environnement) et l'OPHIR (groupement des compagnies pétrolières TOTAL, SHELL, Oil Libya) ont participé financièrement à la réalisation de l'atelier.

L'expert qui a participé aux travaux était :

- Stéphane Grenon (E2 Consulting), consultant OMI & IPIECA

L'atelier s'est déroulé dans la salle de conférence de l'Hôtel Faidherbe de Dakar. La HASSMAR s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier, de l'accueil des participants et des pauses café et déjeuner.

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à 49 personnes provenant de diverses structures gouvernementales tel que l'environnement, pêcheries, santé publique, Marine Nationale, ainsi que des représentants de l'industrie pétrolière et des organisations non gouvernementales du milieu du tourisme, des universités et des réserves fauniques.

La liste des participants est jointe à l'Annexe 2.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture fût présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre d'État, Ministre des Forces Armées du Sénégal. Elle a débuté par un mot de bienvenu du Secrétaire Général de la HASSMAR suivi par un discours de bienvenu du représentant de l'OMI et de l'IPIECA. Cette cérémonie s'est terminée par un discours du Directeur de Cabinet du Ministre d'État, Ministre des Forces Armées.

Le Secrétaire Général de la HASSMAR ne s'appuyant pas sur un discours écrit, a remercié l'ensemble des organisations nationales, internationales, publiques, privées et non gouvernementales présentes lors de la cérémonie d'ouverture. Il a également remercié plus particulièrement Wetlands International, OPHIR et l'OMI/IPIECA pour leur soutien financier et technique à l'organisation de cette atelier. Le Secrétaire Général a par la suite tenu à mentionner l'importance de la collaboration entre les diverses structures et autres organisations pour la réussite de la lutte aux déversements d'hydrocarbures. Il a rappelé les efforts important du Sénégal en ce sens particulièrement le développement d'un plan National et l'établissement de cartes de vulnérabilité lors d'un atelier récent. Il a mentionné l'importance des travaux en vue du développement d'une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants qui constitue un outil essentiel pour le Sénégal.

Lors de son discours d'ouverture, le représentant de l'OMI/IPECA a rappelé l'importance pour les États côtier de la préparation à la lutte contre les déversements d'hydrocarbures particulièrement par la ratification des Conventions internationales tel que OPRC 90 et la mise en place de mesures efficaces de lutte. Le développement d'une politique Nationale d'utilisation des dispersants est un des outils importants pour un pays tel que le Sénégal. Il a terminé en notant les efforts importants du Sénégal en matière de lutte aux déversements d'hydrocarbures et a rappelé le soutien de l'OMI et de l'IPIECA en ce sens. (Voir l'Annexe 3 pour le discours du représentant de l'OMI/IPECA)

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

Monsieur le Directeur de Cabinet, Ministre d'État, Ministre des Forces Armées a rappelé l'importance de la protection de l'environnement marin pour un pays comme le Sénégal de par sa position géostratégique et pour le bien être de sa population en raison de son environnement et de l'importance de la zone côtière pour l'activité économique du pays. Il a rappelé les efforts du Sénégal pour se munir d'un plan National de lutte aux déversements maritimes et des outils nécessaires pour faire face à ces situations tels que les cartes de vulnérabilité et une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants. Il a souligné l'importance de la collaboration entre les différentes structures et organisations impliquées dans la lutte aux déversements maritimes et à remercier l'OMI et l'IPIECA pour leur soutien. Il a terminé en soulignant l'importance de cet atelier pour le Sénégal et son souhait de succès aux participants. (Voir l'Annexe 4 pour le Discours d'ouverture du Directeur de Cabinet)

Résumé des présentations

Les présentations techniques lors de l'atelier visaient à améliorer le niveau des connaissances des participants sur les principaux enjeux liés au développement d'un plan local et particulièrement les aspects techniques des dispersants. Les présentations sont résumées dans les sections suivantes.

Présentation des activités du Projet GI WACAF

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Après que chaque participants se soient présentés (nom, organisation, attentes lors de l'atelier), les détails du projet GI WACAF ainsi que les objectifs de l'Initiative Mondiale ont été expliqués. La présentation s'est surtout attardée sur les résultats obtenus depuis 2006 où une amélioration de l'état de préparation de la région est observée. La présentation s'est conclue en présentant les projets prévus lors du prochain biennium.

Introduction sur les Objectifs de l'Atelier

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Le programme, les objectifs, les résultats attendus et l'organisation de l'atelier ont été présentés.

Le Plan National de lutte contre les pollutions marines: plan POLMAR

Cdt Babacar Ba, HASSMAR

Le point Focal national du GIWACAF, Cdt Babacar Ba de la HASSMAR, a présenté l'action de l'Etat Sénégalais en mer en précisant l'organisation administrative centrale, déconcentrée de l'Etat ainsi que la structure et le rôle de la HASSMAR. Il a ensuite décrit le plan POLMAR (les enjeux environnementaux, le contexte réglementaire du Sénégal relatif à la préparation et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures, le rôle, l'organisation et les schémas de déclenchement et de gestion du plan). Le Cdt BA a terminé sa présentation en précisant les actions prioritaires pour la HASSMAR.

Introduction aux déversements pétroliers

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Cette présentation a montré les différents aspects et plus particulièrement les défis rencontrés lors d'une intervention de lutte à un déversement d'hydrocarbures. La difficulté d'établir des priorités lors de l'intervention ainsi que le comportement du pétrole une fois déversé dans l'environnement a été expliqués. Les principaux processus physiques affectant le pétrole tels que l'étalement, la dispersion, l'évaporation et ultimement la biodégradation ont été expliqués. La présentation s'est conclue en discutant l'évaluation de la situation suite à la notification d'un déversement maritime et les premières mesures à prendre lors d'un déversement.

Impacts environnementaux et économiques des déversements de pétrole

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Suite à un déversement maritime d'hydrocarbures, un certain nombre d'impacts environnementaux et économiques peuvent être observés. Cette présentation a fourni un aperçu des impacts potentiels du pétrole, autant aigus que chroniques, sur divers habitats côtiers et certaines espèces tel que les oiseaux, poisons, herbiers et les mangroves. Les impacts potentiels sur les activités côtières comme les pêcheries et le tourisme ont également été expliqués. La présentation s'est conclue en démontrant les différents facteurs affectant la toxicité du pétrole et la nécessité d'évaluer les impacts suite à une pollution de façon objective et scientifique.

Les Conventions Internationales en matière de lutte contre les pollutions accidentelles provenant de navires

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Cette présentation a expliqué en détail les Conventions Internationales, élaborer sous l'égide de l'OMI, régissant la préparation aux déversements maritimes d'hydrocarbures. Les dispositions de l'OPRC 90 en ce qui a trait à la préparation de plans de lutte autant nationaux que locaux et de systèmes d'entraide entre les États ayant ratifié cette Convention ainsi que les dispositions de la Convention d'Abidjan ont été discutés. Les Conventions touchant les questions d'indemnisation, soit la Convention de 1992 sur la responsabilité civile (CLC 92), la Convention de 1992 portant création du Fonds (Fonds 92) et le Protocole de 2003 portant création du Fonds complémentaire ont été également présentées. Le principe de responsabilité objective du propriétaire de navire, les limitations financières et les montants disponibles pour indemniser les victimes d'un déversement sous CLC92, le Fonds 92 et le Fonds complémentaire de 2003 furent discutés particulièrement dans l'optique où ces Conventions ne sont pas ratifiées par le Sénégal.

Les exigences pour l'élaboration de plans de lutte locaux selon le Plan POLMAR national

Cdt Babacar Ba, HASSMAR

Le représentant de la HASSMAR a présenté les obligations découlant du plan POLMAR particulièrement en ce qui a trait à la préparation de plans locaux. Selon le plan POLMAR, les installations telles que les Ports, les industries et organismes à vocation maritime, les navires battant pavillon Sénégalais, les collectivités locales et les aires marines protégées doivent mettre en place un plan local de prévention et de lutte aux déversements maritimes. De plus, la présentation a expliqué l'obligation de signaler tout déversement d'hydrocarbures au MRCC de la HASSMAR qui peut être joint au numéro accessible sans frais 119.

Exemple d'un Plan de lutte local

Représentant TOTAL Sénégal

Le représentant de TOTAL Sénégal a présenté le plan antipollution de la Société des Produits Pétroliers S.A. située dans le Port de Dakar. La présentation a mis en évidence les différentes sections d'un plan d'urgence local y compris l'analyse des risques, le schéma d'alerte, les listes contacts et les stratégies d'intervention pour un site particulier. La présentation a également discuté les difficultés et enjeux pour le développement d'un plan local en particulier l'aspect de l'intégration avec d'autres plans tel que le plan National POLMAR.

Les stratégies d'intervention lors d'un déversement pétrolier

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Les principales stratégies de lutte en mer tel que la protection des rives, le confinement et la récupération, l'utilisation des dispersants, le brûlage in-situ ont été présentées en soulignant leurs avantages et particulièrement leurs limites opérationnelles. Les techniques de nettoyage des rives selon les types de rivage, la gestion des déchets et les critères de fin de nettoyage ont également été discutées.

La politique d'utilisation des dispersants de la société OPHIR

Jeremy Colman, OPHIR

Le représentant de la compagnie pétrolière OPHIR a présenté quelques aspects techniques de l'utilisation des dispersants en utilisant l'exemple du déversement de la plateforme de forage Montara au large des côtes Australiennes en 2010. La présentation a permis aux participants d'en apprendre d'avantage sur l'utilisation des dispersants en Australie particulièrement sur les dispersants approuvés et leur mode d'application. La présentation a donné lieu à de nombreuses questions sur la politique d'utilisation des dispersants de la société OPHIR lors des travaux de forage envisagés au large du Sénégal.

Un survol des zones sensibles le long des côtes du Sénégal

Mme Aïssatou Fall Ndoye Guèye, DPM

Cette présentation a permis aux participants de connaître d'avantage les zones sensibles le long des côtes du Sénégal. Les zones sensibles identifiées lors de l'atelier sur la cartographie sensible tenu au mois de février dernier ont été présentées ainsi que la méthodologie utilisée pour la création des cartes de vulnérabilité. La connaissance des zones sensibles de la côte Sénégalaise a été très utile pour la suite des discussions de l'atelier.

Les dispersants, comment fonctionnent-ils ?

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

L'utilisation des dispersants peut être une stratégie de lutte efficace lors d'un déversement maritime d'hydrocarbures. Cependant, comme les autres stratégies, plusieurs limites opérationnelles vont affecter leur efficacité. Cette présentation a présenté en détails la façon dont les dispersants fonctionnent et particulièrement leurs limites et les impacts environnementaux potentiels découlant de leur utilisation. Les effets du vieillissement du pétrole surtout l'impact de l'augmentation de la viscosité et l'émulsification du pétrole ont été discutés. Le concept de l'analyse des bénéfices environnementaux (NEBA) afin d'évaluer les impacts potentiels et plus particulièrement son utilisation dans le cadre de la prise de décision pour l'application ou non de dispersants a été discuté en profondeur.

Politique nationale d'utilisation des dispersants

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Une Politique nationale d'utilisation des dispersants fournit le cadre d'utilisation des dispersants dans un pays. Cette présentation a expliqué en détails les principales sections types contenus dans une Politique nationale pour l'utilisation des dispersants. Les enjeux tel que le développement d'une liste de dispersants approuvés, l'identification de zones où l'utilisation des dispersants est permise en fonction de la profondeur d'eau, de la distance de la côte, des zones sensibles ainsi que le processus décisionnel ont fait l'objet de discussions approfondies. La présentation a mis en lumière le besoin de discuter de ces enjeux avec les parties prenantes pertinentes avant qu'un déversement maritime ne survienne afin de faciliter la prise de décision.

L'utilisation des dispersants au Sénégal

Cdt Babacar Ba, HASSMAR

Cette présentation a montré les enjeux liés à l'utilisation des dispersants au Sénégal. Elle a entre autre montré les considérations physiques de la côte Sénégalaise tel que la profondeur d'eau, les courants marins et les zones sensibles. La présentation a également permis aux participants de se rendre compte des défis opérationnels pour l'application des dispersants au Sénégal particulièrement en raison du manque de moyen aérien pour en faire l'application. L'information présentée fût très utile pour les discussions de groupe sur l'utilisation des dispersants.

Exercice sur l'utilisation de dispersants

Stéphane Grenon, Consultant OMI/IPIECA

Les participants ont eu l'opportunité de mettre en pratique les concepts appris lors des présentations de l'atelier. Les participants devaient identifier les zones sensibles et mettre en place une ou des stratégies de lutte lors d'un scénario impliquant un déversement de 500m³ au large des côtes Sénégalaise. En raison, des vents et courants cette nappe de pétrole se déplaçait vers la zone du Saloum qui est principalement constituée de mangrove. Cet exercice a permis aux participants d'être confrontés aux difficultés rencontrées lors d'une intervention particulièrement lors de la prise de décision pour l'application ou non de dispersants.

Résumé des groupes de discussion

À trois occasions au cours de l'atelier les participants ont eu l'opportunité de discuter en groupe des enjeux de l'atelier, soient : les plans locaux de lutte et la politique Nationale d'utilisation des dispersants. L'objectif de ces groupes de discussions était d'identifier des pistes de solutions pour la résolution de ces enjeux. Lors de ces discussions, les participants furent divisés de façon aléatoire en trois groupes d'environ 10 – 15 personnes. À la fin de la discussion, chaque groupe était invité à présenter ses conclusions en séance plénière.

Discussion sur le développement de plans locaux de lutte :

La discussion portant sur les plans locaux faisait suite à la présentation d'un exemple de plan local de la part de TOTAL Sénégal. Suite à cette présentation, il est apparu que peu de plans de lutte locaux existent au Sénégal et ce malgré l'obligation de se munir de ce type de plan selon les obligations contenues dans le plan National POLMAR. Pour cette discussion, les participants ont été invités à identifier quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent lors de l'élaboration d'un plan local et quelles sont les solutions qui pourraient aider à éliminer ces difficultés.

À la suite des discussions et de la séance plénière qui a suivi, les participants ont identifiés les principales difficultés suivantes pour le développement de plans locaux :

- Absence de texte législatif
 - Malgré l'existence du plan POLMAR, il demeure une certaine confusion auprès des participants par rapport au contenu du plan sectoriel. D'autres textes législatifs en lien avec la protection de l'environnement et la protection civile demandent également la préparation de plans d'urgence. Comme solution, les participants ont identifié le besoin de clarification du contenu d'un plan local pour la lutte contre les hydrocarbures. Un exemple de contenu est disponible à l'Annexe 5.
- Capacité nécessaire pour identifier les risques

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

- Une des difficultés identifiées est la connaissance des risques pouvant affecter une installation particulière. Cela est moins le cas pour les installations industrielles pétrolières mais cette difficulté est rencontrée par les gestionnaires d'aires protégées ou par les communautés locales. Comme solution, les participants ont suggéré la tenue de rencontres d'information avec les communautés locales pour les informer sur la nécessité d'avoir des plans locaux et sur les risques pouvant les affecter.
- Coordination et système d'alerte
 - L'enjeu de la coordination et de l'alerte a été mentionné comme une difficulté importante. Lorsqu'un incident survient, les communautés locales ou les gestionnaires d'aires protégées doivent être informés qu'un incident peut potentiellement affecter leur territoire. La mise sur pied d'un système d'alerte interne et externe devient nécessaire. Une solution envisageable est le partage des numéros de contacts des principaux intervenants avec le MRCC de la HASSMAR.

Discussion pour la rédaction d'une politique Nationale pour l'utilisation des dispersants

L'établissement d'une politique Nationale pour l'utilisation des dispersants était l'objectif principal de cet atelier. Afin de débiter le processus de rédaction de cette politique, les participants ont discuté les points clés d'une politique sur les dispersants. Pour se faire, les participants étaient divisés en trois groupes avec une diversité d'intervenants pour favoriser des discussions impliquant tout les points de vue. Les participants devaient statuer sur les points clés suivants constituant l'architecture d'une politique sur les dispersants:

- Est-ce que l'utilisation des dispersants est une stratégie d'intervention autorisée au Sénégal?
- Quels dispersants sont approuvés pour utilisation au Sénégal?
- Où peuvent-ils être utilisés? (zones géographiques et critères d'utilisation)
- Quel est le processus d'autorisation pour l'application lors d'un déversement?

Les discussions sur l'enjeu des dispersants au sein des groupes furent animées et ont permis l'échange de tous les points de vue. Les résultats de ces discussions ont été présentés lors d'une session plénière qui a mené à l'adoption de recommandations concrètes à ce sujet. Voir la section sur les recommandations de l'atelier pour consulter les résultats de ces discussions.

Résumé de la cérémonie de clôture

Après l'adoption des recommandations de l'atelier, une courte cérémonie de clôture a clos les travaux de la semaine. Lors de cette cérémonie, le Secrétaire Général de la HASSMAR a tenu à remercier les participants pour leur participation active lors de l'atelier. Il les a encouragés à continuer dans ce sens afin de continuer à bâtir ensemble un système de lutte aux pollutions marines au Sénégal. Il a exprimé son souhait de mettre en place un groupe de travail technique afin de terminer rapidement la politique Nationale pour l'utilisation des dispersants. En terminant, il a remercié l'équipe de la HASSMAR qui a organisé cet événement ainsi que Wetlands International et la société OPHIR. Il a également remercié l'OMI et l'IIPECA pour leur contribution en la mise à disposition d'un expert et leur soutien continu.

Pour sa part, le représentant de l'OMI et de l'IIPECA a remercié les délégués pour leurs participations actives et les autorités pour l'organisation de l'atelier et leur accueil. Il a encouragé les participants à continuer de travailler

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

ensemble afin de munir le Sénégal des outils nécessaires pour une lutte efficace lors de pollutions marines par les hydrocarbures et ainsi rendre le plan POLMAR plus efficace.

La cérémonie s'est terminée par la remise des certificats et d'une clé USB contenant la documentation relative à l'atelier à chacun des participants.

Recommandations

Suite aux discussions lors de l'atelier les participants ont identifié les recommandations suivantes :

Pour le développement de plans de lutte locaux :

- Sensibiliser les installations qui doivent se munir d'un plan de lutte aux déversements d'hydrocarbures de leur obligation tel que spécifié dans le plan POLMAR. Cette sensibilisation sera réalisée par les agents régionaux de la HASSMAR.
- Augmenter la capacité de ceux devant réaliser un plan local de lutte aux déversements d'hydrocarbures par des formations et en fournissant le contenu type d'un plan local tel que validé par la HASSMAR.

Pour la rédaction d'une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants

En réponse aux points clés d'une politique Nationale sur les dispersants, les participants ont statué que :

- Les dispersants constituent une stratégie de lutte acceptée au Sénégal selon les critères de la politique;
- Une liste de dispersants approuvés pour utilisation au Sénégal sera constituée en s'inspirant de listes existantes dans d'autre pays tel que la France, l'Australie, les Etats-Unis et les pays de l'Accord de Bonn. Par contre, on s'assurera que les tests utilisés dans ces pays ont des conditions similaires à celles du Sénégal en ce qui a trait à la température de l'eau et des espèces testées pour la toxicité. Cette liste devra être soumise à la Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques, présidée par le Ministre de l'Environnement, pour approbation finale;
- De façon préliminaire, l'application de dispersants pourra être autorisée dans les zones où la profondeur de l'eau est supérieure à 20m et la distance des côtes est supérieure à 15km. Dans les zones ne rencontrant pas ces critères, l'évaluation sera donnée au cas par cas. Ces critères devront être validés par un groupe technique formé d'experts nationaux en tenant compte des zones sensibles, de la profondeur d'eau variable le long des côtes et de la distance de la côte. Une fois établi, ces zones seront validées par l'OMI avant d'être officialisées ;
- Avant chaque application de dispersants, l'approbation de la HASSMAR doit être obtenue. La HASSMAR autorisera l'application après consultation auprès du comité de crise tel que décrit dans le plan POLMAR ;
- La HASSMAR mettra rapidement sur pied un groupe technique ayant pour mandat de terminer la rédaction de la politique Nationale sur l'utilisation des dispersants.

Conclusion

Cet atelier a permis aux intervenants du Sénégal de discuter en détails et d'échanger sur les plans de lutte locaux et de débiter la rédaction d'une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants. Elle a bénéficié d'une participation importante des structures nationales, de l'industrie pétrolière, d'ONG et d'universitaires. Cette diversité de participants a permis des discussions prenant en considération plusieurs perspectives qui ont contribué à renforcer la collaboration entre les divers intervenants impliqués dans la lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures au Sénégal. Ces discussions ont également démontré la volonté de chacun à travailler de concert pour améliorer les capacités du pays à intervenir lors de déversements et ainsi mieux protéger son environnement.

Cet atelier a également démontré l'importance de munir le Sénégal de tout les outils nécessaire pour rendre opérationnel son plan National de lutte aux pollutions marines. L'établissement d'une politique Nationale sur l'utilisation des dispersants sera un pas important dans ce sens. Par contre, la question de la disponibilité des moyens de lutte et de l'harmonisation de l'utilisation des dispersants entre pays voisins demeure une question qui devra faire l'objet de discussions.

Les résultats du questionnaire d'évaluation de l'atelier montrent que l'atelier a été très apprécié par les participants (note moyenne de 8.6/10). L'atelier semble avoir contribué de façon significative à rehausser le niveau de préparation des participants. Le questionnaire souligne aussi que la formation était majoritairement adaptée aux fonctions et aux besoins de participants.

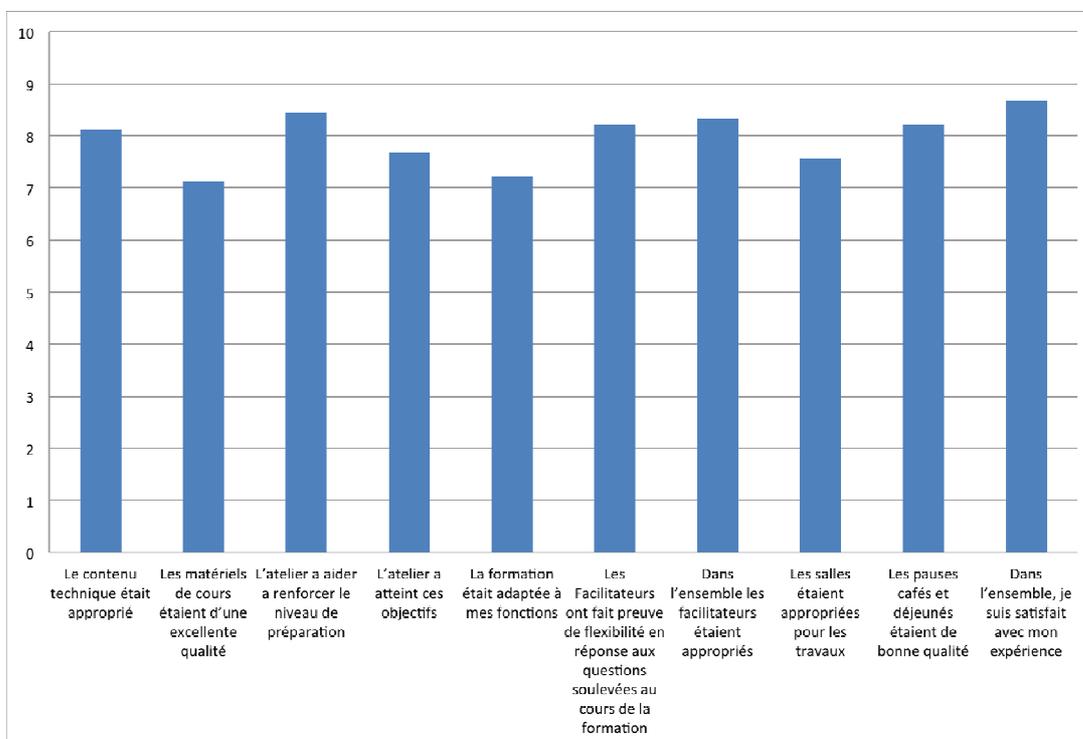


Figure 1. Résultats du questionnaire d'évaluation (voir Annexe 5)

Annexe 1. Programme

Jour 1 : Mardi 8 Mars 2011	
	Cérémonie d'Ouverture
09h00	Enregistrement des participants
10h00	Cérémonie d'Ouverture : <ul style="list-style-type: none">- Discours de bienvenue du Secrétaire Général de la HASSMAR- Discours du représentant de l'OMI- Discours d'ouverture par le Ministre d'Etat, Ministre des Forces Armées ou par son représentant
11h00	Pause Café
	Introduction Générale
11h30	Présentation des activités du Projet GI WACAF Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA
12h00	Introduction sur les Objectifs de l'atelier Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA
12h30	Le Plan national de lutte contre la pollution marine (Plan POLMAR), HASSMAR <ul style="list-style-type: none">- Présentation détaillée du plan POLMAR incluant les rôles et responsabilités des parties prenantes
13h00	Pause déjeuner
	Introduction aux Déversements
14h30	Introduction aux déversements pétroliers Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA <ul style="list-style-type: none">- Présentation des principales techniques d'intervention et des principes de base lors de la préparation, de l'intervention et de la gestion d'un déversement pétrolier.
15h30	Pause café
16h00	Impacts environnementaux et économiques des déversements de pétrole Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA <ul style="list-style-type: none">- Présentation des impacts possibles suite à un déversement pétrolier
17h00	Fin de la journée

Jour 2 : Mercredi 9 Mars 2011	
	Préparation à la Lutte et Plans locaux
09h00	Les Conventions Internationales en matière de lutte contre les pollutions accidentelles provenant de navires Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA <ul style="list-style-type: none">- Présentation des diverses conventions internationales relatives aux pollutions accidentelles avec un accent particulier sur la Convention OPRC 90.
10h00	Les exigences pour l'élaboration de plans de lutte locaux selon le Plan POLMAR national HASSMAR <ul style="list-style-type: none">- Un aperçu des obligations pour le développement de plans locaux contenues dans le Plan POLMAR national
11h00	Pause café
11h30	Exemple d'un Plan de lutte local Représentants de l'Industrie <ul style="list-style-type: none">- Présentation du plan POLMAR de TOTAL Sénégal avec un accent particulier sur les enjeux d'harmonisation avec le Plan POLMAR national
12h30	Pause déjeuner
14h00	Groupe de discussion sur les plans de lutte locaux <ul style="list-style-type: none">- Identification des difficultés rencontrées lors de l'élaboration de plans locaux et des pistes de solution
	Les Dispersants
15h00	Les stratégies d'intervention lors d'un déversement pétrolier Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA <ul style="list-style-type: none">- Un aperçu sur les stratégies d'intervention et plus particulièrement de leurs limites opérationnelles.
15h30	Pause café
16h00	La politique d'utilisation des dispersants de la société OPHIR OPHIR
17h00	Fin de la journée

Jour 3 : Jeudi 10 Mars 2011	
	Les Dispersants...suite
09h-09h30	Un survol des zones sensibles le long des côtes du Sénégal HASSMAR - Présentation des zones sensibles du Sénégal
09h30-10h00	Les dispersants, comment fonctionnent-ils ? Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA L'utilisation des dispersants pour lutter contre un déversement pétrolier.
10h00	Politique nationale d'utilisation des dispersants Stéphane Grenon, Consultant IMO/IPIECA - Le contenu type d'un texte juridique sur l'utilisation des dispersants au Sénégal.
11h00	Pause café
11h30	L'utilisation des dispersants au Sénégal HASSMAR - Un aperçu sur les enjeux (politiques, opérationnelles) liés à l'utilisation de dispersants au Sénégal
12h30	Pause déjeuner
14h00	Exercice sur l'utilisation de dispersants. Tous les participants
15h30	Pause café
16h00	Discussions de groupe : Préparation d'une politique nationale sur les dispersants au Sénégal
17h00	Fin de la journée

Jour 4 : Vendredi 11 Mars 2011

Recommandations

09h00 **Discussions de groupe : Préparation d'un texte juridique sur l'utilisation des dispersants au Sénégal**

10h30 **Pause café**

11h00 **Séance plénière**
Adoption des recommandations générales de l'atelier

12h30 **Pause déjeuné**

Cérémonie de Clôture

14h00 **Cérémonie de clôture**
- Remise des attestations aux participants
- Lecture des recommandations générales de l'atelier
- Discours de Clôture.

Fin de la journée



Annexe 2. Liste des Participants

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
1	Khalidou	KANE	Ingénieur statisticien informaticien spécialiste en SIG à la direction des parcs (nationaux DPN)	Bur : 33 832 23 09 Cel : 77 557 88 56 Fax : E-mail : kanekhalidou@hotmail.com Msn : Skype :
2	Sada	KANE	DEEC/DEIE	Bur : 33 821 07 25 Cel : 77 738 23 25 Fax : 33 822 62 12 E-mail : saadakane@yahoo.fr Msn : Skype :
3	Aïta Sarr	SECK	DEEC /DPN	Bur : 33 821 07 25 Cel : 77 511 47 59 Fax : E-mail : aitasec@yahoo.fr Msn : Skype :
4	Pourmera Fall	SARR	DCQE/SONES	Bur : 33 839 78 76

				Cel : 77 670 14 50 Fax : E-mail : Psarr.@sn Msn : Skype :
N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
5	Aïssatou Fall	NDOYE	DPM/MEM Aménagiste du territoire	Bur : Cel : 77 542 74 43 Fax : E-mail : mourides2000@yahoo.fr Msn : Skype :
6	Mamadou	FAYE	DAC/MEM Conseiller technique	Bur : Cel : 77 522 27 67 Fax : E-mail : doufayfr59@yahoo.fr Msn : Skype :
7	Diabel	NDIAYE	ANAMS Cellule climat et application	Bur : Cel : 77 645 51 72

				Fax : E-mail : diamyfr@yahoo.fr Msn : Skype :
8	CDT Souleymane	MBAYE	COSOMA directeur technique et armement DPA	Bur : 33 821 34 34 Cel : 77 529 51 09 Fax : E-mail : souleymanembaye@cosamasn.com Msn : Skype :
N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
9	Maguette	NDIAYE	Technicienne à l'unité chimie Environnemental	Bur : 33 834 42 94 Cel : 77 450 42 80 Fax : 33 834 63 73 E-mail : ndmaguet@yahoo.fr Msn : ndmaguet@hotmail.com Skype : sokhnandeyendiaye
10	LT Mansour	KANE	Officier adjoint au cdc 1 ^{er} groupement opérationnel de l'armée de l'air	Bur : 33 860 33 26 Cel : 77 402 05 03 Fax : 33 860 33 26

				E-mail : kanemansour04@hotmail.fr Msn : kanemansour04@hotmail.fr Skype : sorokane
11	Laty Mbaye	NGOM	Chef de division centre polyvalent de sécurité PAD	Bur : 33 849 79 10 Cel : 77 819 61 83 Fax : E-mail : latymbaye@yahoo.fr Msn : Skype :
12	Richard	DACOSTA	Wetlands international Afrique Chargé de projet mangrove	Bur : 33 869 16 81 Cel : 77549 84 81 Fax : 33 825 12 92 E-mail : rdacosta@wetlands.sn Msn : Skype :rdacosta
N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
13	CV Babacar	BA	Chef « Branche Opération » HASSMAR	Bur : Cel : 77 529 86 02 Fax : E-mail : babacarb@yahoo.fr

				Msn : Skype :
14	A/C Mandiaye	NDIAYE	Opération HASSMAR	Bur : Cel : 77 529 86 06 Fax : E-mail : mandiayemndtg@yahoo.fr Msn : Skype :
15	Dr Absa	LAM	Médecin Toxicologue centre Anti Poison (Ministère de la santé et la prévention)	Bur : 33 825 40 07 Cel : 77 657 30 25 Fax : 33 825 40 52 E-mail : lamabsa@yahoo.fr Msn : Skype :
16	Candido	CAMARA	Chargé de coopération de l'AGC agence de gestion et de coopération entre le Sénégal et la Guinée-Bissau	Bur : 33 849 13 49 Cel : 76 687 00 09 Fax : E-mail : camaracandido@yahoo.fr Msn : Skype :

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
17	CF Amadou KH.	DIOP	CT/ HASSMAR	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 529 86 03 Fax : E-mail : amadoukh20022000@yahoo.fr Msn : Skype :
18	Abdourahmane	DIOP	Section Environnement Gendarmerie Nationale	Bur : 33 823 75 14 Cel : 77 639 37 12 Fax : E-mail : diop_abdourahmanou@yahoo.fr Msn : Skype :
19	Ababacar	THIOMBANE	Webmaster HASSMAR	Bur : Cel : 77 529 86 09 Fax : E-mail : djibrilsaliou@hotmail.fr Msn : Skype :
20	Moïse A.E	SALLAH	HASSMAR	Bur : 33 823 79 75

				Cel : 77 529 86 05 Fax : E-mail : salaoephe@yahoo.fr Msn : Skype :
N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
21	CDT Gomis	DIEDHIOU	Directeur des Operations Maritimes (ANAM)	Bur : 33 849 16 99 Cel : 77 634 51 72 Fax : 33 849 68 62 E-mail : gdiediou@yahoo.fr Msn : Skype :
22	Mariama	DIA	Wetlands International Afrique	Bur : 33 869 16 82 Cel : 77 590 51 00 Fax : E-mail : mdia@wetlands.sn Msn : Skype : mariama.dia2
23	Ndeye Fatou	TOURE	Monitrice master GIDEL/chargée de cours département géographie /UCAD	Bur : 30 101 40 87 Cel : 77 535 35 20

				Fax : E-mail : ndeyef.toure@ucad.edu.sn Msn : Skype : faith 11081
24	Abdou	SINE	SAPCO	Bur : 33 869 08 88 Cel : 77 533 45 92 Fax : E-mail : asine@sapco.sn Msn : Skype :
N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
25	Anis	DIALLO	Aquaculture, Gestionnaire du CNDO-SNE Membre de la comite scientifique sur la cartographie de la vulnérabilité du littoral	Bur : 33 832 82 65 Cel : 77 631 15 95 Fax : 33 832 82 62 E-mail : anis_diallo@hotmail.com Msn : a.diallo@odinafrica.net Skype :
26	Cheikh	NDOUR	Chimiste océanographe - CRODT	Bur : 33 832 82 65 Cel : 77 651 37 35

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
				Fax : 33 832 82 62
29	Moustapha	SEYE	HSSE Manager	Bur : 33 849 37 59 Msn : Cel : 77 644 86 24 Skype : Fax : 33 832 87 80
27	Mamadou	FALL	Enseignant- chercheur toxicologue laboratoire de toxicologie Fac médecine UCAD, centre Anti Poison MSP	Bur : 33 821 65 39 E-mail : maseye@shell.com Msn : Cel : 77 454 99 00 Skype : Fax :
30	Mamoudou	KA	Chef banque des données Pétrolières(PETROSEN)	Bur : 33 839 92 98 E-mail : madoufal@gmail.com Cel : 77 551 25 68 Fax : 33 832 18 99 E-mail : mka@petrosen.sn Skype : Msn :
28	Michel	DIOUF	CDt le BSC PODOR Marine Nationale	Bur : 33 823 71 40 Skype :
31	Alphousseyni Fodé Kaba	KAMARA NDIAYE	Chef de dpt sécurité et contrôle à la SAR Responsable Environnement	Bur : 33 839 84 38 Cel : 77 569 38 94 Fax : Fax : 33 832 07 62 E-mail : dioufmichel@hotmail.com E-mail : akamara@sar.sn Msn : Cel : 77 647 49 07 Mail : fkndiaye@sar.sn ; kabandiaye@hotmail.com
32	Babacar	MBODJ	Expert modélisation dispersum polluants	Bur : Cel : 77 325 34 34 Fax : E-mail : boub_mb@yahoo.fr

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
33	Mouhamed Lamine	SECK	Administrateur civil à la direction des collectivités locales	<p>Buf : 77 644 86 24</p> <p>Fax : 77 644 87 80</p> <p>Email : maseye@shell.com</p> <p>Msnail : mseck2000@yahoo.fr</p> <p>Skype : bhl_che@hotmail.com</p>
30	Mamoudou	KA	Chef banque des données Pétrolières (PETROSEN)	<p>Skype : 33 839 92 98</p>
34	Lamine	DIOUF	Ingenieur Géologue à la direction des Mines et de la Géologie	<p>Buf : 77 551 29 08</p> <p>Fax : 77 552 48 90</p> <p>Email : mka@petrosen.sn</p> <p>Msnail : laminodiouf@yahoo.fr</p> <p>Skype :</p>
31	Alphousseyni	KAMARA	Chef de dpt sécurité et contrôle à la SAR	<p>Skype : 33 839 84 38</p>
35	Ousmane Niang Fodé Kaba	SEYE NDIAYE	Chef de bureau des arraisonnements à la direction de la protection et de la surveillance des pêches Responsable Environnement	<p>Buf : 77 569 38 94</p> <p>Fax : 77 552 07 62</p> <p>Email : akamara@sar.sn</p> <p>Mail : nianseye@hotmail.fr ; fkndiaye@sar.sn ; kabandiaye@hotmail.com</p> <p>Skype :</p>
32 36	Babacar Diene	MBODJ FAYE	Expert modélisation dispersum polluants Chef de division Prévention du Groupement national des sapeurs pompiers	<p>Buf : 33 823 03 59</p> <p>Cel : 77 325 34 34</p> <p>Cel : 77 839 15 79</p> <p>Fax : 33 823 93 14</p> <p>E-mail : houb_mb@yahoo.fr ; dieneccodou13@yahoo.fr</p> <p>Msn :</p>

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
33	Mouhamed Lamine	SECK	Administrateur civil à la direction des collectivités locales	Skype : Bur : Cel : 77 649 23 36 Fax : E-mail : mlseck2000@yahoo.fr Msn : bhl_che@hotmail.com Skype :
34	Lamine	DIOUF	Ingénieur Géologue à la direction des Mines et de la Géologie	Bur : Cel : 77 557 42 58 Fax : E-mail : laminodiouf@yahoo.fr Msn : Skype :
35	Ousmane Niang	SEYE	Chef de bureau des arraisonnements à la direction de la protection et de la surveillance des pêches	Bur : Cel : 77 557 67 25 Fax : E-mail : nianseye@yahoo.fr Msn : nianseye@hotmail.fr Skype :
36	Diene	FAYE	Chef de division Prévention du groupement national des sapeurs pompiers	Bur : 33 823 03 59 Cel : 77 639 15 79 Fax : 33 823 93 14 E-mail : dienecodou19@yahoo.fr Msn :

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
37	Libasse	SOW	Comptable Finance HASSMAR	Skype : Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 529 86 04 Fax : E-mail : libsow54@yahoo.fr Msn : Skype :
38	Yoro	BA	MOTEL	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 596 15 68 Fax : E-mail : jerryba02@yahoo.fr Msn : Skype :
39	Ibrahima	CISSE	OPERAEUR HASSMAR	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 235 00 33 Fax : E-mail : ibrahimaciss44@hotmail.fr Msn : Skype :
40	Amary	DIOUF	Chauffeur HASSMAR	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 575 83 38 Fax : E-mail : amarydiouf2000@yahoo.fr Msn :

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
41	Dibocor	NDIAYE	Operateur HASSMAR	Skype : Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 416 58 72 Fax : E-mail : ndiayedib@yahoo.fr Msn : Skype :
42	Maurice	NDOUR	Chef central HASSMAR	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 535 77 65 Fax : E-mail : momo.ndour@yahoo.fr Msn : Skype :
43	Wagane	SENE	Chauffeur HASSMAR	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 674 26 25 Fax : E-mail : Msn : Skype :
44	Abdou Karim	DIOUF	Chef Branche Ressources Humaines	Bur : 33 823 79 75 Cel : 77 529 86 01 Fax : E-mail : Msn :

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
45	Mamadou	NIASSY	HASSMAR	Bur : 33 823 79 74 Cel : 77 407 32 97 Fax : E-mail : Msn : Skype :
46	Laurent	BUTON	Chef de service technique Unité marine de Dakar Marine nationale	Bur : Cel : 77 569 17 90 Fax : E-mail : Msn : Skype :
47	Dominique	KOCH	Officier de liaison au près du CEMMARINE	Bur : 33 822 16 14 Cel : 77 669 83 10 Fax : E-mail : coopmarinedakar@live.fr Msn : Skype :
48	Mathieu Kossene	NDIAYE	HASSMAR	Bur : Cel : 77 529 86 08 Fax : E-mail : mathieu.ndiaye@yahoo.com Msn :

N°	Prénoms	Nom	Fonction/Structure	Contacts
49	Sanounou	SADIO	Direction des Aires Communautaires	Bur : Cel : 77 579 58 15 ou 77 898 45 31 Fax : E-mail : sadiosanounous@yahoo.fr Msn : Skype :
50	Malick	DIAGNE	CSE	Bur : 33 825 80 66 Cel : 77 611 50 35 Fax : 33 825 81 68 E-mail : malick.diagne@cse.sn Msn : Skype :
49	Aminata	GUEYE	Institut des Sciences de l'Environnement	Bur : Cel : Fax : E-mail : Msn : Skype :

Annexe 3. Discours d'ouverture OMI/IPIECA

Monsieur le Directeur de cabinet du Ministre d'État, Ministre des Forces Armées

Monsieur le Secrétaire Général de la HASSMAR

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Directeurs Centraux, chefs de service ou leurs représentants,

Chers participants à l'atelier,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège et un honneur tout particulier de prendre la parole au nom de l'Organisation maritime internationale à l'ouverture de cet atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine.

Comme vous le savez si bien, l'un des buts majeurs de l'OMI est d'instituer un système efficace de coopération technique, juridique et scientifique entre les gouvernements, dans les domaines de la sécurité maritime et de la protection du milieu marin contre la pollution causée par les navires, de l'atténuation des effets de cette pollution sur l'environnement, et des indemnisations.

A cet effet, un ensemble très complet d'accords, de recueils de règles, de pratiques recommandées et de directives obligatoires sur le plan international a été adopté sous les auspices de l'OMI telles que La convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires plus connus sous le nom de Marpol 73/78, La convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC), la convention de 1992 sur la responsabilité civile,

L'influence néfaste des rejets accidentels d'hydrocarbures sur la faune et la flore est bien connue ainsi que leurs effets sur les productions halieutiques et l'industrie touristique des zones affectées.

Il est reconnu qu'aucun pays côtier n'est à l'abri d'accidents pouvant entraîner une marée noire. La circulation des navires, en particulier des pétroliers, qui fréquentent les ports ou traversent les eaux côtières, s'accompagne d'un risque de pollution des mers par les hydrocarbures du fait d'abordages, d'échouements, d'accidents de transbordement des hydrocarbures, de cargaison et de soute et d'autres accidents maritimes. La pollution peut menacer les sites d'agrément, les oiseaux de mer, la faune et la flore marines, les installations côtières et la pêche.

Mais il sied de noter ici l'importance des systèmes de coopération régionale et sous régionale en matière de lutte contre une pollution accidentelle ainsi que la pertinence de la convention OPRC 1990 et de la planification d'urgence. Un exemple frappant de la manière dont cette convention est censée fonctionner est l'accident de l'Erika au large des côtes françaises. En effet, il a été établi que si cet événement s'était produit dans une région du monde dépourvue d'accords bien développés de coopération régionale et de plans d'urgence en matière de préparation et de lutte, l'intervention aurait été plus ardue et les résultats atteints beaucoup moins probants. Cela met en relief, si besoin en était, la nécessité de la coopération internationale dans ce domaine mais aussi d'une planification nationale fonctionnelle et efficace.

Il convient de saluer ici les efforts considérables déployés par le Sénégal pour la mise en place d'une politique efficace de protection de l'environnement marin, préalable au développement harmonieux de l'économie.

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

Je me réjouis aussi du partenariat très productif de l'OMI avec l'industrie pétrolière regroupée au sein de l'IPIECA dont les résultats dans la région de l'Afrique de l'ouest et du centre sont déjà très remarquables. Le séminaire de cette semaine en est une expression de plus.

Je voudrais terminer en vous exprimant l'entière disponibilité de l'Organisation maritime internationale à renforcer ses relations déjà importantes de coopération avec le Sénégal. Elle poursuivra ses efforts avec l'appui assuré de l'industrie pétrolière dans les domaines de la mise en œuvre effective des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 4. Discours d'ouverture du Directeur de Cabinet, Ministre d'État, Ministre des Forces Armées

Monsieur le Secrétaire Général de la HASSMAR,

Monsieur le représentant de l'OMI et de l'IPIECA,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Agence de Gestion de la Zone commune Sénégal Guinée Bissau,

Messieurs les Directeurs Généraux,

Messieurs les Directeurs,

Messieurs les Officiers,

Mesdames, Messieurs,

Honorables invités,

C'est avec plaisir que je préside aujourd'hui, au nom de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Forces armées, l'atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement de plans locaux de lutte contre la pollution marine par hydrocarbures (Plan POLMAR), organisé par la HASSMAR, en collaboration avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association internationale de l'Industrie pétrolière pour la Conservation de l'Environnement (IPIECA).

Cet atelier, qui fait suite à celui sur la cartographie de vulnérabilité du littoral tenu récemment du 21 au 24 février, toujours en coopération avec l'OMI et l'IPIECA, s'inscrit comme le premier, dans le cadre de l'opérationnalisation du plan national de lutte contre la pollution marine par hydrocarbures désigné sous le vocable « Plan POLMAR ».

En effet, la carte de vulnérabilité du littoral à la pollution marine ainsi que la politique nationale d'utilisation de dispersants constituent des annexes du Plan POLMAR, d'où l'importance de leur élaboration conformément aux principes directeurs admis au niveau international.

Si l'atelier sur la cartographie de la vulnérabilité du littoral avait permis de définir les zones les plus sensibles du littoral à protéger en priorité lors d'un incident de pollution marine, il s'agit maintenant de définir les modalités d'utilisation des dispersants qui bien qu'étant une technique de lutte reconnue, n'est pas toujours sans impacts négatifs sur les écosystèmes marins et côtiers, d'où la nécessité de définir à l'avance les conditions de cette utilisation, par un texte législatif ou réglementaire.

En ce qui concerne les plans locaux de lutte contre la pollution marine dont l'élaboration est imposée aux organismes qui ont des activités porteuses de risques de cette pollution, l'atelier permettra aussi aux représentants de ces organismes, de disposer des outils nécessaires à cet effet.

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

Je rappelle que la pertinence d'un plan national de lutte contre la pollution marine n'est plus à démontrer pour notre pays, au regard notamment de sa dimension géostratégique, des impacts prévisibles de toute pollution marine d'envergure sur la croissance économique, le bien être social, la sécurité humaine, le tourisme balnéaire, les écosystèmes marins, les activités maritimes au sens large du terme.

En fait le Plan POLMAR s'intègre parfaitement dans le concept de développement durable et dans la stratégie de lutte contre la pauvreté parce qu'il vise avant tout, à maîtriser par la prévention, les risques potentiels susceptibles de générer une pollution dans les eaux sous juridiction sénégalaise et en cas de pollution effective, de la contenir pour atténuer son impact.

La typologie de ces risques a été parfaitement cernée dans l'état des lieux sur la sécurité en mer.

Parmi les sources de risques, on peut citer :

- le transit important d'hydrocarbures le long de nos côtes, d'un volume annuel estimé à 100 millions de tonnes environ,
- le déversement d'hydrocarbures ou de substances nocives, à la suite de collisions, d'explosions ou de diverses fortunes de mer,
- le déchargement et le stockage de quantités importantes de produits chimiques et de produits pétroliers dans le secteur portuaire de Dakar,
- la pollution d'origine tellurique,
- l'exploration ou l'exploitation offshore,
- Etc.

Le présent atelier traduit donc l'engagement de la communauté maritime internationale à accompagner le Sénégal dans le processus de mise en place de politiques et de stratégies indispensables à la prise en charge par l'Etat de ses devoirs et responsabilités en matière de protection de l'environnement marin.

Aussi, je voudrais à mon tour souhaiter la bienvenue à Monsieur Stéphane GRENON, consultant commis par l'OMI et l'IPIECA, ici présent, qui était déjà à Dakar en mai 2008 pour la validation du plan national POLMAR, en lui demandant de transmettre nos vifs et sincères remerciements à ces deux organisations, partenaires privilégiés de la HASSMAR.

Mes remerciements vont également aux représentants de pays amis, des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales qui ont sacrifié de leur temps pour rehausser de leur présence cette cérémonie.

Monsieur le Secrétaire Général, c'est le lieu de vous féliciter pour le bilan d'activités de la HASSMAR qui a su impulser une dynamique participative et inclusive ayant permis de réaliser des acquis importants.

En vous invitant à continuer dans cette voie, je voudrais exhorter toutes les parties prenantes à l'Action de l'Etat en mer, à renforcer la fructueuse collaboration avec la HASSMAR aux fins de la consolidation des acquis et de l'atteinte des objectifs fixés par les autorités compétentes.

Atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement des plans locaux de lutte contre la pollution marine - Dakar, Sénégal, 8-11 Mars 2011

Mesdames et Messieurs, je reste convaincu qu'à la fin de vos travaux, les experts que vous êtes, seront encore mieux outillés pour élaborer un projet de texte sur la politique nationale d'utilisation de dispersants et les plans sectoriels de vos structures respectives, compléments essentiels du Plan national POLMAR.

Sur ce, je déclare ouvert l'atelier national sur l'utilisation des dispersants et sur le développement de plans locaux de lutte contre la pollution marine par hydrocarbures.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 5. Table des Matières Type d'un Plan Local

Les informations suivantes proviennent de la publication de l'IIPECA intitulée : Guide servant à l'élaboration et à la mise au point de plans d'urgence de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer et sur les plans d'eau, 2ème édition, mars 2000. Il est important de noter qu'un plan d'urgence est modulable selon les besoins. Les chapitres présentés ici sont des exemples et peuvent être inclus ou non dans un plan local.

Un plan d'urgence comportera trois volets:

- Un volet stratégique qui précise le champ d'application du plan avec indication de la couverture géographique, les risques perçus, les rôles et les responsabilités de ceux qui ont la tâche de mettre en oeuvre à la fois le plan d'urgence et la stratégie,
- Un volet action et opérations qui établira les procédures d'urgence permettant une évaluation rapide du déversement et la mobilisation des moyens d'intervention adaptés,
- Une base de données contenant toutes les cartes, les informations relatives à tout le matériel disponible ainsi que les fiches techniques permettant de justifier et de mener l'intervention selon la stratégie retenue.

Les paragraphes suivants indiquent les chapitres et les sous- chapitres de chaque volet d'un plan d'urgence type et serviront soit comme modèle lors de la rédaction d'un nouveau plan, soit comme check-list lors de la révision d'un plan déjà existant.

La stratégie

1. Introduction et champ d'application
 - 1.1 Autorités et responsabilités, comité de coordination
 - 1.2 Conditions statutaires, accords pertinents
 - 1.3 Limites géographiques du plan
 - 1.4 Articulation avec d'autres plans / d'autres représentants aux centres de contrôle conjoints
2. Les risques de déversements
 - 2.1 Identification des activités et des risques
 - 2.2 Types d'hydrocarbures susceptibles d'être déversés
 - 2.3 Sort probable des hydrocarbures déversés
 - 2.4 Mise au point de scénarios de déversement
 - 2.5 Cartographie des zones sensibles du littoral
 - 2.6 Installations du littoral, priorités de protection
 - 2.7 Spécificités locales
3. La stratégie de lutte
 - 3.1 Philosophie et objectifs
 - 3.2 Conditions limites et contre-indications
 - 3.3 Stratégie à adopter pour les zones du large
 - 3.4 Stratégie à adopter pour les zones côtières
 - 3.5 Stratégie à adopter pour les zones du littoral
 - 3.6 Stratégie de stockage et d'élimination des hydrocarbures et des déchets
4. Le matériel, produits et services
 - 4.1 Matériel d'intervention nautique pour les déversements maritimes

- 4.2 Inspection, entretien et tests
- 4.3 Matériel, produits et services adaptés au littoral
- 5. Gestion de la crise, main d'oeuvre et formation du personnel
 - 5.1 Gestionnaire de la crise et autorités responsables des questions financières
 - 5.2 Organigramme des intervenants
 - 5.3 Disponibilité de la main d'oeuvre (sur place et d'astreinte)
 - 5.4 Disponibilité de la main d'oeuvre complémentaire
 - 5.5 Conseillers et consultants
 - 5.6 Programmes de formation, de sécurité, d'exercices et d'entraînement
- 6. Transmissions et commandement
 - 6.1 Installations et poste de commandement
 - 6.2 Matériel de transmission sur le terrain
 - 6.3 Rapports, manuels, cartes, cartes marines et registres

Action et opérations

- 7. Procédures initiales
 - 7.1 Rapport sur l'incident, estimation préliminaire du niveau d'intervention adapté
 - 7.2 Notification des membres clés de l'équipe et des autorités
 - 7.3 Mise en place d'une équipe et d'un centre de commandement
 - 7.4 Collecte des informations (type d'hydrocarbures, prévisions météo: mer et vent, surveillance aérienne, rapports de situation des plages)
 - 7.5 Estimation du sort de la nappe (à 24, 48 et à 72 heures)
 - 7.6 Identification des sites menacés, notification des personnes concernées matériel, les produits et les services
- 8. Planification des opérations et procédures de mobilisation
 - 8.1 Rassemblement de toute l'équipe d'intervention
 - 8.2 Identification des priorités immédiates
 - 8.3 Mobilisation et intervention immédiates
 - 8.4 Préparation du premier communiqué de presse
 - 8.5 Planification des opérations à moyen terme (à 24, 48 et à 72 heures)
 - 8.6 Montée en puissance de l'intervention, passage à un niveau supérieur
 - 8.7 Mobilisation ou astreinte des moyens techniques et humains
 - 8.8 Établissement d'un PC avancé avec moyens de transmission adaptés
- 9. Contrôle et maîtrise des opérations
 - 9.1 Création d'une équipe de gestion de crise avec experts et conseillers
 - 9.2 Mise à jour des informations (prévisions météorologiques, de l'état de la mer et du vent, surveillance aérienne, rapport de situation des plages)
 - 9.3 Révision et planification des actions à mener
 - 9.4 Obtention de matériel, de personnel et de consommables supplémentaires
 - 9.5 Préparation du registre des incidents et des rapports de gestion quotidiens
 - 9.6 Préparation des rapports financiers et la comptabilité des opérations
 - 9.7 Préparation de communiqués de presse, conférences de presse
 - 9.8 Informations à donner aux responsables locaux et centraux

Base de données

Cartes/ Cartes marines

- 1. Installations du littoral, routes d'accès, téléphones, hôtels
- 2. Cartes marines, courants, informations sur les marées (amplitude et courants), vents dominants

3. Sites menacés et sort probable des hydrocarbures
4. Sites du littoral à protéger en priorité
5. Types de littoral
6. Zones maritimes et stratégies d'intervention
7. Zones côtières et stratégies d'intervention
8. Zones du littoral et stratégies de nettoyage
9. Sites de stockage ou d'élimination des hydrocarbures et des déchets
10. Cartes des zones sensibles, atlas

Listes

1. Matériel de première intervention: barrages, écrémeurs, matériel d'épandage, dispersants, absorbants, stockage des hydrocarbures, matériel radio, etc.
2. Matériel auxiliaire: remorqueurs et bateaux de servitude, moyens aéronautiques, camions à vide, citernes et péniches, chargeurs frontaux et niveleuses, sacs en plastique, outils, vêtements de protection, matériel de transmissions, etc. (
3. Matériel de soutien : moyens aéronautiques, transmissions, restauration, hébergement, transport, hygiène et abris, etc.
4. Sources de main d'oeuvre : entrepreneurs, collectivités territoriales, traiteurs, entreprises de sécurité
5. Experts et conseillers : environnement, sécurité, audit,
6. Correspondants officiels aux niveaux local et national:

Données

1. Spécifications des hydrocarbures transportés
2. Informations météorologiques: vents etc
3. Sources d'information

Annexe 6. Formulaire d'Évaluation

Formulaire d'évaluation

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations nous sommes intéressés par votre avis

Titre de formation: Atelier Régional et Conférence GI WACAF 2009

Nom:

Date:

Comment noteriez-vous les éléments suivants ? 0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les améliorations appropriées dans le future, merci d'être aussi spécifique que possible.

Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a. Le contenu technique était approprié											
b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité											
Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :											
Applicabilité à vos fonctions	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a. La formation m'aidera à améliorer mes performances											
b. La formation était adaptée à mes fonctions											
Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation à vos fonctions :											
Facilitateur dans l'ensemble	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation											
b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés											
Commentaires au sujet des facilitateurs :											
Equipements et organisation	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

a. Les salles étaient appropriées pour les travaux												
b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité												
c. (si approprié) Les exemples de matériel de lutte utilisés étaient adaptés												
Commentaires spécifiques sur les équipements et organisation :												

Evaluation générale	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience											

En pensant à l'ensemble de la formation, y a-t'il des modules que vous avez trouvés particulièrement utiles pour votre rôle ?

En pensant à l'ensemble de la formation, y a-t'il des modules que vous n'avez pas trouvés particulièrement utiles pour votre rôle ?

Commentaires généraux et suggestions :

Annexe 7. Photographies

